

Portail Famille — Comment réserver les activités (garderie, repas, accueils de loisirs)

Ce guide explique comment accéder au planning des activités de votre enfant sur le Portail Famille et comment effectuer vos demandes de réservation (garderie, repas, ALSH...).

⚠ Point essentiel à respecter

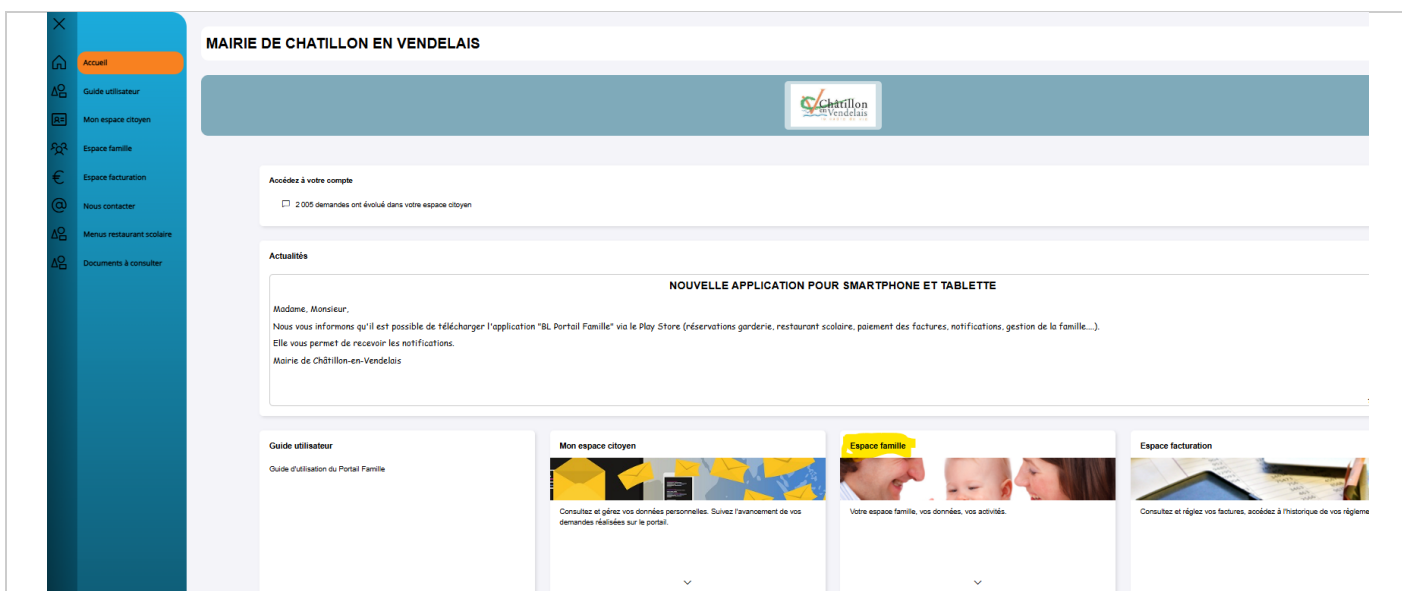
Lors de votre demande, vous devez impérativement saisir la période complète, du 01/09/2026 au 03/07/2027 (dates « Du » et « Au »), et ce même si vous ne souhaitez réserver que pour quelques semaines dans un premier temps.

C'est cette période complète qui permet au planning de s'afficher correctement sur toute l'année scolaire dans le logiciel.

Vous pourrez ensuite ajuster vos réservations **semaine par semaine** directement depuis le planning (ajout ou annulation), sans avoir à refaire une nouvelle demande sur toute l'année.

Étape 1 — Se connecter et accéder à l'Espace famille

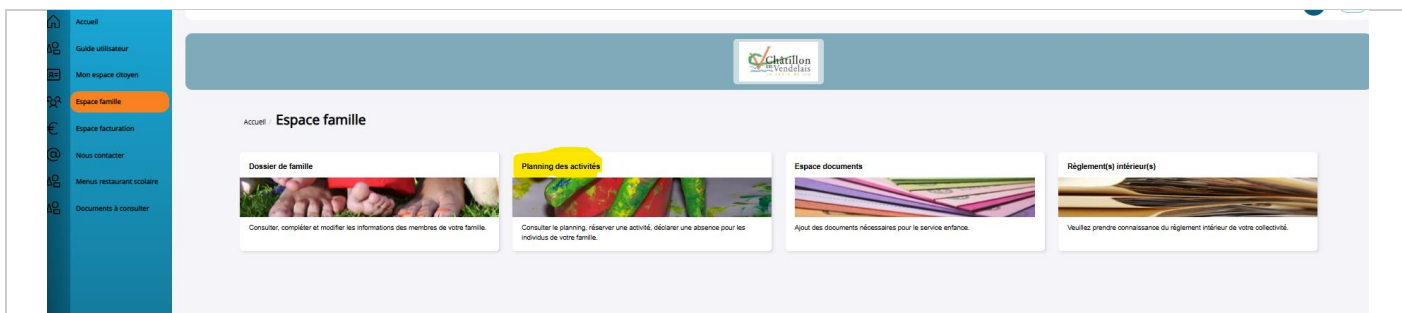
Depuis la page d'accueil du Portail Famille, cliquez sur la vignette « Espace famille ».



Page d'accueil du Portail Famille — cliquer sur « Espace famille ».

Étape 2 — Ouvrir le planning des activités

Dans l'Espace famille, cliquez sur la vignette « Planning des activités » pour consulter le planning ou faire une demande de réservation.



Espace famille — cliquer sur « Planning des activités ».

Étape 3 — Faire une demande sur une longue période

Sur la page « Planning des activités », vous visualisez le planning de vos enfants. Pour créer une nouvelle demande, utilisez le bloc « Faire une demande sur une longue période » en haut à droite, puis cliquez sur « Réservations » (ou « Absences » pour déclarer une absence).

MAIRIE DE CHATILLON EN VENDELAIS

Accueil / Espace famille / **Planning des activités**

Planning / Liste

Cliquez sur les cases du planning pour faire vos demandes.

31 Août - 4 Sept. 2026

Mois Semaine **Semaine 9** Jour Liste

Faire une demande sur une longue période

Réservations Absences

« Août 2026 »

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

Aujourd'hui

Individus

Activités

Planning des activités — bouton « Faire une demande sur une longue période ».

Étape 4 — Compléter le formulaire de réservation

Le formulaire « Réservation d'activité » s'ouvre. Renseignez :

- Établissement : sélectionnez l'établissement concerné (ex. Écoles).
- Activité : sélectionnez l'activité souhaitée (ex. Repas, Garderie...).
- Cochez le ou les jours de la semaine concernés (ex. lundi, mardi, jeudi, vendredi).
- Champ « Du » : saisir **01/09/2026**
- Champ « Au » : saisir **03/07/2027**
- Individus : sélectionnez le ou les enfants concernés.

Cliquez ensuite sur « Demander » en bas à droite pour valider votre demande.

Accueil / Espace famille / Planning des activités / **Réservation d'activité**

Etablissement : Ecoles

Activité : Repas

☐ lundi (12:00 - 13:20)

☐ mardi (12:00 - 13:20)

☐ jeudi (12:00 - 13:20)

☐ vendredi (12:00 - 13:20)

Du : 26/08/2026

Au : 26/08/2026

Individus : Aucun sélectionné

Demander

Formulaire « Réservation d'activité » — bien renseigner la période du 02/09/2026 au 03/07/2027.

Étape 5 — Ajuster semaine par semaine

Une fois la demande validée sur l'ensemble de l'année scolaire, le planning s'affiche correctement pour chaque semaine. Vous pouvez alors, à tout moment, retourner sur le planning et cliquer sur une case pour ajouter ou retirer une réservation ponctuelle (jour férié, absence, sortie...) sans repasser par le formulaire de demande longue durée